

OFFRE D'EMPLOI

ÉLECTRICIEN(NE)



POSTE RÉGULIER (38 H 45/SEM)

Traitement de 28,95 \$ de l'heure.

Une prime additionnelle de 15 % peut être admissible menant le taux horaire à 33,29 \$.

Entrée en fonction : Dès que possible.

Lieu : Service des ressources matérielles - Centre administratif.

† Concours : ÉLEC-SRM-020824

QUALIFICATIONS REQUISES

- † Posséder les qualifications légales appropriées à la classe d'emplois dont :
- † Un certificat de compétence de compagnon électricien.

EXIGENCES PARTICULIÈRES

- † Posséder un permis de conduire valide (classe 5 émis par la SAAQ) et un véhicule permettant le transport d'équipement, d'outillage et de matériaux de construction;
- † Doit détenir d'excellentes habiletés au travail d'équipe;
- † Accorde une très grande importance aux règles de santé et sécurité;
- † La personne pourra être appelée à répondre à des urgences en dehors des heures normales de travail.

PROCÉDURE

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur candidature en indiquant le **numéro de concours approprié** et en faisant part de leur intérêt de même que de leur expérience **DÈS MAINTENANT** à emploi@cssdlr.gouv.qc.ca.

Le Centre de services scolaire de la Rivieraine remercie tous les candidats de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues.

Nous participons à un programme d'accès à l'égalité en emploi.

NATURE DU TRAVAIL

Sous l'autorité du coordonnateur du service des ressources matérielles, le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux d'installation, de réparation et d'entretien de systèmes électriques.

Plus précisément, il ou elle devra :

- † Effectuer tous les travaux de raccordement, de détection et d'identification des troubles ainsi que de réfection, de modification, de réparation et d'entretien de tout système de conduction composé d'appareils de canalisation, d'accessoires et d'autres appareillages pour fins d'éclairage, de chauffage, de force motrice et de tout système de communication, de commutation et de transmission;
- † Faire des entrées électriques de tout voltage et de tout ampérage;
- † Monter les panneaux de distribution;
- † Poser des conduits en surface ou dans les murs, les planchers et les plafonds;
- † Passer les fils et faire les raccordements nécessaires;
- † Procéder à l'installation, à l'entretien et à la réparation d'équipements électriques variés tels que moteurs, transformateurs, interrupteurs, chauffe-eau, systèmes de chauffage, ventilateurs et climatiseurs;
- † Au besoin, peut être appelé à coordonner des travaux effectués par des ouvrières ou ouvriers moins expérimentés ou non spécialisés;
- † Réaliser toute autre tâche inhérente au poste ou demandée par le supérieur immédiat.

UN MILIEU DE TRAVAIL AVEC DES AVANTAGES SOCIAUX INTÉRESSANTS

- † 20 jours de vacances
- † Télémédecine
- † Jours fériés
- † Régime de retraite
- † Assurances collectives

* les avantages offerts sont calculés au prorata du poste

